

Article

« La région de Québec : peuplement et problèmes de population »

Fernand Grenier

Cahiers de géographie du Québec, vol. 7, n° 13, 1962, p. 37-55.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/020418ar>

DOI: 10.7202/020418ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LA RÉGION DE QUÉBEC : PEUPLEMENT ET PROBLÈMES DE POPULATION

par

Fernand GRENIER

Institut de géographie, université Laval, Québec

ABSTRACT

The region of Québec comprises nine counties and at the time of the 1961 census had a total population of 643,843 inhabitants. The author briefly describes the physical characteristics of the region and shows that its unity resides in the dominating influence of Québec, regional capital. In the study of the settlement, the author's analysis is devoted particularly to a criticism of the « rang » system of rural settlement. The growth of the population is rather appreciable even though all of the counties except Québec experience a net migration loss. The pattern of urban influence seems unbalanced. The Québec agglomeration alone includes more than half of the population of the region. Aside from Québec, the region has only small towns with population smaller than 5,000. In order to retain its importance, the region needs to undergo development in all sectors of its economy, particularly in that of secondary industry, which is currently somewhat retarded.

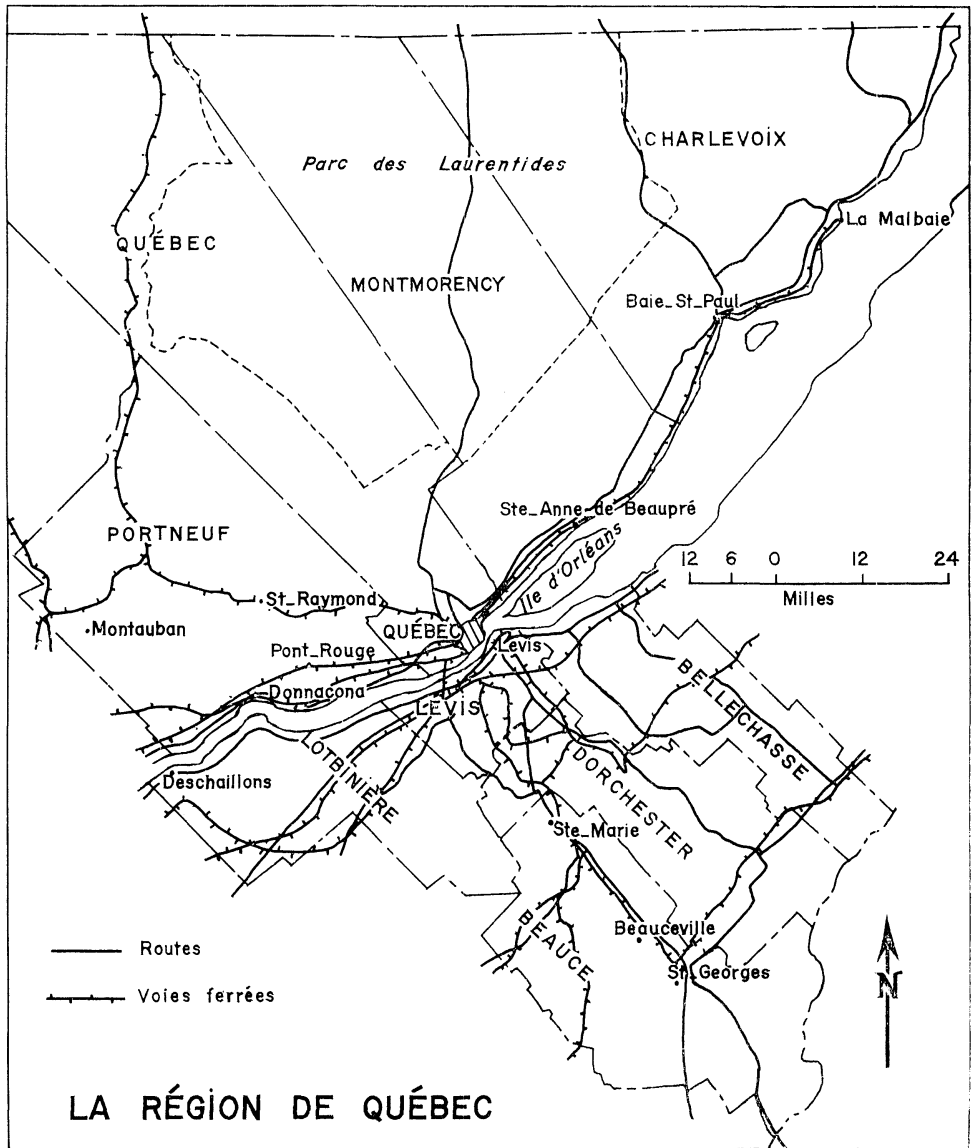
La région de Québec occupe à peu près exactement le centre du Québec méridional habité. Pour les fins de cet article,¹ on peut admettre que ses limites correspondent en gros aux définitions proposées par le ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province.² La région comprend ainsi neuf comtés. Quatre sont situés sur la rive nord du Saint-Laurent, il s'agit de Portneuf, Québec, Montmorency et Charlevoix. Sur la rive sud, trois comtés aboutissent au fleuve : Lotbinière, Lévis et Bellechasse, tandis que la Beauce et Dorchester sont situés entièrement à l'intérieur des terres et possèdent une frontière commune avec l'État américain du Maine.

Ainsi définie, la région de Québec ne représente que 2,3% de la superficie totale de la province de Québec. Elle n'en groupe pas moins 13% de la population du Québec sur 15% environ de la surface habitée. Sur le plan de la production industrielle, la région occupe un rang en apparence peu important puisque son rendement représente à peine plus de 6% de la valeur provinciale de la production industrielle. Par contre, la région joue un rôle de tout premier plan dans le domaine agricole, dans le secteur commercial et par ses fonctions administratives.

Si la région possède une certaine unité, cela provient en tout premier lieu de Québec, qui est comme la plaque tournante autour de laquelle se cristal-

¹ L'auteur, en collaboration avec Henri DORION, a publié un article où sont abordés les aspects physiques et économiques de la région dans la revue *Commerce* (Montréal), février 1961, pp. 55-74 et mars 1961, pp. 51-69.

² Voir les diverses éditions de l'*Annuaire statistique de Québec*. Voir aussi : Benoît BROUILLETTE, *Les régions géographiques et économiques de la province de Québec*, dans *Cahiers de géographie de Québec*, n° 6, avril-septembre 1959, pp. 65-83.



lisent toutes les relations régionales. Dans le développement de ce rôle régional, Québec a été puissamment aidée par le Saint-Laurent. C'est à Québec, en effet, qu'on a jeté sur le Saint-Laurent le pont le plus oriental qui a permis au complexe métropolitain de se développer avec intensité sur la rive sud aussi bien que sur la rive nord. Plusieurs axes routiers et ferroviaires enjambent le fleuve près de Québec pour permettre d'atteindre la région du Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, les provinces Maritimes, les Cantons de l'Est, Montréal et tout le Nord-Est des États-Unis.

TABLEAU I

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION DE QUÉBEC (au recensement de 1961)			
COMTÉS	POPULATION	SUPERFICIE (milles carrés)	DENSITÉ AU MILLE CARRÉ
BEAUCE.....	62,264	1,128	55.19
BELLECHASSE.....	26,054	653	39.89
CHARLEVOIX.....	31,012	2,215	14.0
DORCHESTER.....	34,711	842	41.22
LÉVIS.....	51,842	272	190.59
LOTBINIÈRE.....	30,234	726	41.64
MONTMORENCY.....	25,708	2,198	11.69
PORTNEUF.....	50,711	1,440	35.21
QUÉBEC.....	331,307	2,745	120.69
ENSEMBLE DE LA RÉGION...	643,843	12,219	52.61

SOURCES : *Annuaire statistique de Québec et Recensement du Canada.*

Dès les débuts de la Nouvelle-France, le Saint-Laurent a été un puissant facteur d'unité géographique. Ses rivages ont attiré l'essentiel du peuplement et c'est à partir des régions littorales que se recruteront plus tard les effectifs humains qui iront ouvrir l'intérieur pour y cultiver la terre ou abattre la forêt. Encore aujourd'hui, les rives du Saint-Laurent retiennent plus des deux tiers de toute la population régionale. C'est le long du fleuve que s'échelonnent toutes les agglomérations importantes : Donnacona, Québec, Beauport, Montmorency, Baie-Saint-Paul, La Malbaie, Saint-Romuald, Lévis, Lauzon. Dans l'intérieur, il n'y a guère à signaler que quelques petites villes de la Beauce. Ainsi donc, la marche du peuplement aussi bien que les activités des hommes ont fait de Québec une métropole régionale qui polarise, comme il se doit, l'essentiel de la vie économique. Cela ne s'est pas fait par hasard. La nature elle-même suggérait déjà que cette portion du Saint-Laurent, et plus particulièrement le site même de Québec, constituait le cœur de la région.

Notons d'abord que c'est dans les environs immédiats de Québec que se rencontrent les trois grandes régions physiographiques qui se partagent le territoire de la Province.³ Le triangle aigu que forment les Basses-terres du Saint-

³ Sur le relief des environs de Québec, voir François TAILLEFER, *La morphologie des environs de Québec et la basse-vallée du Saint-Laurent*, dans *Cahiers de géographie de Québec*, n° 4, avril-septembre 1958, pp. 177-191 (cartes et coupes). On consultera aussi F. F. OSBORNE, *Geology near Québec City*, dans *Le Naturaliste canadien*, 1958, n°s 7-8, pp. 157-223. Bien entendu, l'ouvrage de Raoul BLANCHARD sur *L'Est du Canada français* (Montréal, 1935) demeure un classique pour toute la région.

Laurent enfonce sa pointe extrême orientale jusqu'au cap Tourmente, à quelques milles en aval de Québec. De part et d'autre de cette étroite bande de plaine basse se dressent les Hautes-terres des Laurentides au nord et celles des Appalaches au sud. Tous les environs de Québec constituent donc une importante zone de contact. En dedans de quelques milles, on y retrouve en effet les imposants massifs granitiques du Bouclier canadien, une portion étroite de ces basses plaines qui, vers l'ouest, s'étendent jusqu'aux Grands Lacs, puis les plissements Appalachiens. Au rendez-vous de ces trois ensembles physiographiques, le Saint-Laurent était présent : à l'aval de Québec, il sépare les Appalaches des Laurentides ; en amont, il coule au milieu des basses plaines.

Examinons de plus près la carte et nous verrons que le Saint-Laurent a également donné rendez-vous dans la région de Québec à quelques-uns de ses plus importants affluents : la Sainte-Anne, la Montmorency et la Jacques-Cartier, au nord, la Chaudière et l'Etchemin, au sud. C'est au contact des Laurentides que les trois premières de ces rivières doivent leur valeur économique. La subite dénivellation qui sépare les Laurentides des basses-terres a, en effet, distribué dans toutes les vallées une série de chutes que l'industrie a su utiliser avec profit : pulpe à Donnacona et à Beaupré, textiles à Montmorency. Dès les premiers temps de la colonie, des proto-chevaliers d'industrie avaient su utiliser l'énergie motrice que pouvaient produire les nombreuses petites rivières qui jalonnent la côte de Beaupré et on trouvait presque partout des moulins.

Les environs de Québec constituent aussi une zone de contact à d'autres égards. Contact biogéographique, par exemple, puisque la forêt dite boréale descend jusqu'en arrière de Québec, au nord, tandis que la forêt mixte, où dominent les bois durs et les feuillus, parsème la plaine et devient dense dans la bordure appalachienne.⁴ Au chapitre des bois, grâce au relief et grâce aux conditions climatiques, la région de Québec a donc un vaste choix à portée de la main, pour ainsi dire.

Québec apparaît comme une limite sous un autre rapport plein de signification géographique et économique : c'est dans la région de Québec, en effet, que commence l'estuaire du Saint-Laurent. À l'aval de Québec, le fleuve, brusquement, s'élargit et s'approfondit. Et cela ne va pas sans conséquences ! L'étroit du fleuve a de longue date suggéré aux Indiens d'abord, puis aux Blancs, de faire converger le gros des communications vers Québec, là où le Saint-Laurent n'est plus ou est moins, en tous les cas, un obstacle trop difficile. Québec s'est ainsi établi très tôt comme port de tête d'estuaire et les fonctions portuaires de Québec ont longtemps dominé la vie économique de l'Est canadien. Ces fonctions ont décliné au siècle dernier lorsque le dragage systématique du fleuve a permis de maintenir un chenal de navigation au profit de Montréal. Il est maintenant permis d'entrevoir une revalorisation prochaine des fonctions portuaires de Québec grâce au développement de la navigation d'hiver.⁵ La mise au point de certaines techniques et surtout la volonté ferme de certaines

⁴ *Atlas du Canada*, planche 39.

⁵ Voir l'article de Louis TROTIER dans cette livraison et les travaux antérieurs de Pierre CAMU sur la navigation d'hiver dans la région de Québec.

autorités pourraient assez aisément, semble-t-il, permettre à Québec de profiter de sa situation au contact de l'estuaire en assurant une navigabilité pérenne.

Bref, le développement de Québec comme nœud d'un grand ensemble régional ne résulte pas simplement du seul choix arbitraire des hommes. Tout concourt à démontrer qu'il s'agit d'un choix que la nature suggérait fortement. Les hauteurs et les abrupts du rocher de Québec constituaient une invitation aux premiers habitants à y édifier une forteresse et une ville. La rencontre, sur un petit périmètre, d'éléments de paysage si variés a incité les premiers colons à bénéficier de cette variété naturelle et à mettre sur pied une agriculture d'un type original. Ainsi, les paysans de la côte de Beaupré, en utilisant le système du rang et en mettant à profit le mariage fleuve-plaine-montagne, ont su tirer d'une même terre les foins des battures, les cultures maraîchères et le bois. Plus tard, à une époque où le commerce est venu s'ajouter aux activités de subsistance, le port de Québec a pu être installé dans des conditions que la nature mettait grandement en valeur. Puis, les grandes réserves de bois et de gibier qui abondent dans la région ont permis à Québec de développer des industries d'ébénisterie et de tannerie.

Sans doute les conditions ont-elles changé et existe-t-il aujourd'hui de nouveaux moyens de mettre en valeur les ressources naturelles. Il reste pourtant que, aujourd'hui comme hier, les facteurs naturels font de la zone métropolitaine de Québec le moteur essentiel du développement de toute la région. Écrivant récemment sur les programmes d'action régionale en France, le géographe Jean Labasse parlait des métropoles comme des « clés de voûte de l'organisation régionale ».⁶ S'il en est ainsi, puisque Québec est évidemment la métropole de la région, il apparaît évident que tout progrès de la métropole sert le meilleur intérêt du reste de la région et que tout développement qui se produit dans la région ne peut que profiter à la métropole.

A. LE PEUPLEMENT

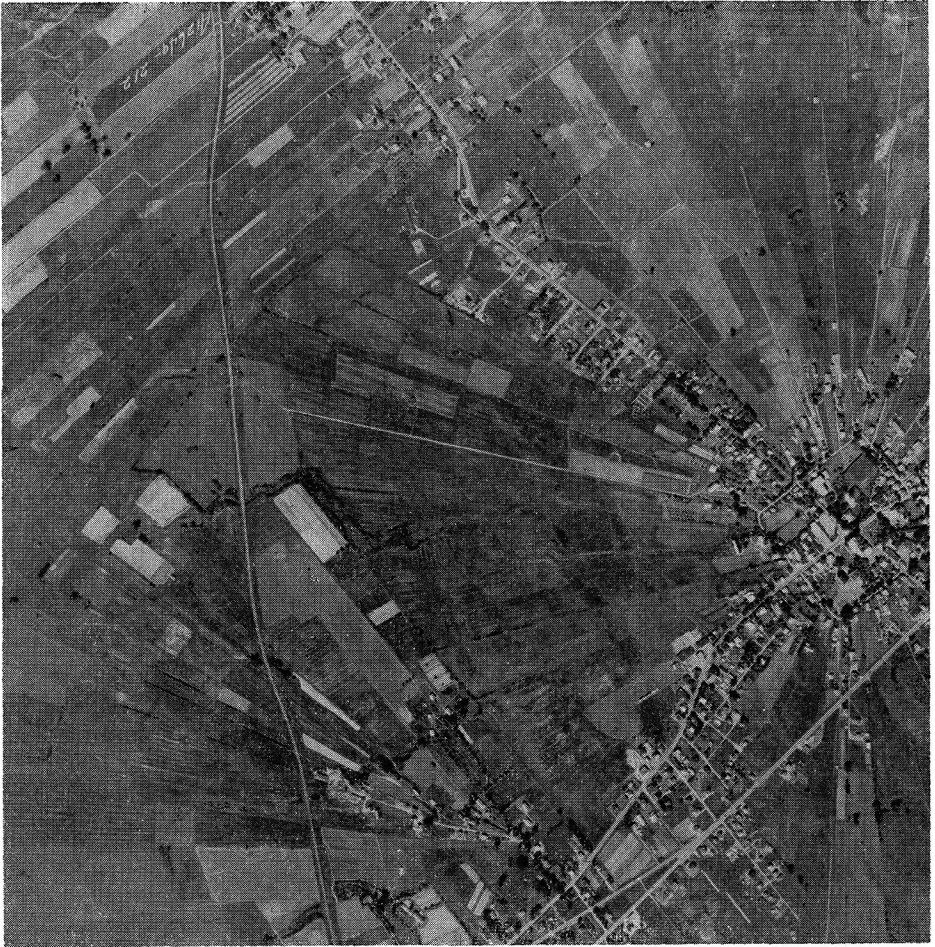
Le premier trait à signaler nous semble bien la précocité et l'ancienneté relative du peuplement de la région. C'est la fondation officielle de Québec par Champlain en 1608 qui est généralement retenue comme première date. En fait, la fondation de Québec n'a fait qu'ouvrir un mouvement. Mouvement qui fut d'ailleurs lent à démarrer et, on le sait, soumis à toutes sortes de vicissitudes historiques. Les premières seigneuries ne furent concédées qu'en 1623 : Sault-au-Matlot à Louis Jolliet. Mais c'est seulement entre 1634 et 1638 que nous voyons s'établir véritablement la colonisation à Beauport et à Beaupré. Les progrès sont lents. Au recensement de 1665, effectué à la demande de l'Intendant Talon, alors qu'on dénombre 3,215 personnes dans toute la Nouvelle France, la seule région de Québec en compte pourtant 2,135.⁷

À l'origine, le peuplement s'effectue surtout sur les rives du Saint-Laurent. Pourquoi? Sans doute parce qu'on y trouve de bonnes terres, productives et

⁶ Jean LABASSE, *La portée géographique des programmes d'action régionale français*, dans *Annales de géographie*, 1960, pp. 371-393.

⁷ Voir *Recensement de 1665-1666*, dans *Recensement du Canada 1870-71*, vol. 4, pp. 2-4.

PHOTO I



(Photo du C. A. R. C., n° A 12649-212)

Charlesbourg présente un cas exceptionnel d'habitat agricole groupé en village. Ce type de cadastre, où les champs sont disposés en bandes triangulaires dont les pointes convergent vers le village, a été introduit sous l'intendant Talon dans les années 1665-1670. Sur cette photo, prise il y a une dizaine d'années, on voit encore nettement les champs, les labours et les vergers. La région est aujourd'hui presque entièrement urbanisée et l'agriculture est en retraite. Dans l'angle supérieur gauche de la photo, on aperçoit le contact du cadastre de Charlesbourg avec celui, plus habituel dans le Québec, des parcelles rectangulaires, longues et étroites. Charlesbourg est traversée par la route qui relie Québec aux centres de sports d'hiver et de tourisme d'été des Laurentides et, à travers le Parc des Laurentides, jusqu'à la région du Saguenay.

aisément cultivables. Sans doute aussi, et c'est peut-être la principale raison, parce que le fleuve est une bonne voie de circulation qu'on veut accessible à tous les habitants. Toutes les premières paroisses s'établissent le long du littoral — dans Beaupré, Portneuf, Lotbinière et Lévis. Il faut attendre la seconde moitié du xviii^e siècle pour voir le peuplement se développer à l'intérieur, dans la vallée

PHOTO II



(Photo du C. A. R. C., n° A 12659-139)

Région de la Rivière Bois-Clair, dans Lotbinière. Habitat aligné le long des rangs doubles. Lots étirés. On peut se faire une bonne idée de la longueur des chemins et de la dispersion régulière du peuplement. Dans cette section des basses-terres du Saint-Laurent, le défrichement est complet et il ne reste plus que quelques îlots boisés. Le village occupe un site de carrefour à la rencontre du chemin de rang et de la « route ».

de la rivière Chaudière où la seigneurie de Sainte-Marie-de-la-Nouvelle-Beauce est concédée en 1734.⁸

En dehors de la ville même de Québec, il s'agit toujours dans les débuts d'établissements agricoles, dans le cadre de la seigneurie, et utilisant le « rang »

⁸ Fernand GRENIER, *La Beauce, étude de géographie régionale*. Manuscrit, thèse de D. E. S., Paris, 1955, 224 pages.

comme base de la structure agraire. Ce système de peuplement par le rang, après s'être étendu dans les seigneuries, continuera plus tard dans les cantons dont l'arpentage se fera surtout au cours du XIX^e siècle pour se continuer de nos jours dans les secteurs de colonisation. L'importance du rang est telle que nous désirons y consacrer quelques observations.⁹

Si le rang présente des avantages, il est évident qu'il offre aussi des inconvénients. Le rang permet une conquête apparente très rapide de l'espace : chaque famille s'installe sur son propre lot qui a, en général, trente arpents de profondeur sur trois ou quatre de front. La maison ainsi que les divers bâtiments de la ferme sont généralement construits assez près du chemin de rang. Avec ce mode de peuplement extensif on a vite fait d'occuper les rives du fleuve non seulement dans la région de Québec, mais aussi dans Trois-Rivières et Montréal. Encore à la fin du régime français, la Nouvelle-France paraissait une énorme rue sur les bords du Saint-Laurent alors que l'intérieur était à peine entamé.¹⁰

Aussi longtemps que le peuplement peut se satisfaire des zones littorales, cette façon de procéder présente surtout des avantages. Toutefois, dès qu'on pénètre dans l'intérieur, ces avantages ne sont pas aussi nets. Il faut alors se mettre à construire des routes de longueur toujours considérable pour relier toutes ces fermes entre elles et avec le village qui se développe presque toujours autour du site choisi pour l'église. Un canton de cent milles carrés, et c'est la dimension normale, comporte théoriquement cent dix milles de chemins qu'il faut maintenant entretenir hiver comme été. Étant donné que le système du rang aboutit toujours à une faible densité de population (entre 20 et 40 habitants au mille carré suivant qu'il s'agit du rang simple ou du rang double), cela signifie un énorme budget de voirie qui retombe sur les épaules d'un petit nombre de contribuables.¹¹ Sans parler des frais entraînés par l'entretien d'une école de rang, l'éloignement dans lequel sont la plupart des habitants de cette école comme de la plupart des autres services ordinaires.

La modernisation des campagnes, très souhaitable aujourd'hui, se heurte en grande partie à ces caractéristiques de l'habitat dispersé et extensif auquel aboutit le rang. Pensons à la longueur des réseaux de transport d'électricité qu'il faut établir lorsqu'on veut doter les paysans de ce service indispensable aujourd'hui. Il en va de même pour le téléphone, les services d'aqueduc, d'égout, etc. On peut se demander si le système du rang n'est pas maintenant dépassé et s'il ne

⁹ Le rang a été étudié par BLANCHARD dans ses *Études canadiennes*. La bibliographie du rang s'est enrichie récemment. Voir notamment : Pierre DEFFONTAINES, *Le rang, type de peuplement rural du Canada français* (Université Laval, Publications de l'Institut de géographie, *Cahiers de géographie*, n° 5, 1953, 32 pp.) ; Louis-Edmond HAMELIN, *Le rang à Saint-Didace-de-Maskinongé* (Université Laval, Publications de l'Institut de géographie, *Notes de géographie*, n° 3, 1953, 7 pp.) ; Max DERRUAU, *À l'origine du rang canadien*, dans *Cahiers de géographie de Québec*, n° 1, octobre 1956, pp. 39-47.

¹⁰ Le naturaliste Pehr KALM a laissé d'intéressantes observations sur le peuplement de la Nouvelle-France. Voir L.-W. MARCHAND, *Voyage de Kalm...* (Mémoires de la Société historique de Montréal), 1880, 2 vols.

¹¹ Nous avons calculé pour l'année 1960 une moyenne de quatre fermes par mille de route rurale dans l'ensemble de la Province. Le gouvernement de Québec investissait cette même année \$250.00 pour aider à l'entretien de chaque mille de chemin rural, ce qui fait plus de \$60.00, en moyenne, par ferme. Calcul effectué à partir des données publiées dans l'*Annuaire statistique de Québec*, éd. 1961.

faudrait pas songer à regrouper l'habitat. Il est curieux de constater, en tous les cas, qu'on continue toujours à étendre ce système dans les paroisses récentes de colonisation de la Beauce, de Lotbinière, de Dorchester (Joly, Val-Alain, Saint-Robert).¹² Il y a là, semble-t-il, un atavisme fondamental de l'arpentage contre lequel il faudrait réagir car cela est quelquefois à l'envers du bon sens. Un habitat davantage groupé permettrait d'équiper plus rapidement, plus efficacement et à moindre coût les campagnes. Cela permettrait aussi aux cultivateurs de constituer des unités économiques fortes, d'organiser leur travail sur une base plus communautaire dans un cadre plus avantageux sur le plan social, scolaire, culturel et religieux. C'est, en tous les cas, une question qui nous semble mériter une étude approfondie.¹³

Dans ce cadre de peuplement que nous venons de décrire, le chiffre de population a crû rapidement puisqu'il dépasse aujourd'hui le demi-million d'habitants. En 1665, on comptait seulement 2,135 personnes dans la région. Au moment de la conquête, la population sur le territoire de la région économique actuelle de Québec devait s'établir aux environs de 25,000 c'est-à-dire pas loin de la moitié de la population totale de la Nouvelle-France. Un siècle plus tard, en 1861, le recensement donnait les résultats suivants par comté :

TABLEAU II

<i>POPULATION DE LA RÉGION DE QUÉBEC AU RECENSEMENT DE 1861</i> ¹⁴	
BEAUCE	20,416 habitants
BELLECHASSE	16,062 »
CHARLEVOIX	15,223 »
DORCHESTER	16,195 »
LÉVIS	22,018 »
LOTBINIÈRE	20,018 »
MONTMORENCY	11,136 »
PORTNEUF	21,291 »
QUÉBEC	27,893 »
VILLE DE QUÉBEC	51,109 »
TOTAL DE LA RÉGION	221,434 habitants

¹² Consulter les cartes de cadastre du ministère des Terres et Forêts de Québec ainsi que les documents du Service de la colonisation (aujourd'hui au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation).

¹³ Les efforts récents du gouvernement de Québec pour centraliser les écoles rurales dans les villages se heurtent quelquefois à une extrême dispersion du peuplement rural. La généralisation d'excellents services scolaires dans les régions rurales entraînera des coûts extrêmement élevés, d'autant plus que l'année scolaire se déroule en grande partie pendant l'hiver. Dans certaines régions, le groupement de l'habitat rural dans les villages pourrait s'avérer une solution « économique ».

¹⁴ Les données des recensements canadiens antérieurs à la Confédération sont résumées dans le quatrième volume du Recensement de 1871.

La population totale de la région s'établissait donc à 221,434 en 1861, ce qui représentait alors 20% de l'effectif démographique total du Bas-Canada. Nous nous garderons de vouloir comparer trop rigoureusement ces chiffres avec des données plus récentes. On sait, en effet, qu'il est intervenu de nombreux changements aux limites des divisions de recensement depuis 1861. Il se peut aussi que les méthodes utilisées lors de ce recensement aient été moins valables que celles des recensements plus récents. Nous avons quand même l'ordre de grandeur du phénomène. Notons, en passant, que la ville de Québec représentait déjà en 1861 un peu plus du quart de l'effectif démographique de la région : c'est aujourd'hui la moitié environ.

Nous verrons dans le tableau suivant l'évolution plus récente de la population, soit entre les années 1921 et 1956:

TABLEAU III

RÉGION DE QUÉBEC — ÉVOLUTION DE LA POPULATION, DE 1921 À 1956						
	1921	1931	1941	1951	1961	% d'accroissement 1961/1921
QUÉBEC (PROV.)...	2,360,510	2,874,662	2,331,882	4,055,681	5,259,211	122.79
BEAUCE.....	40,308	44,793	48,073	54,973	62,264	54.47
BELLECHASSE.....	21,813	22,006	23,676	25,117	26,054	19.44
CHARLEVOIX.....	20,708	22,940	25,662	28,259	31,012	49.75
DORCHESTER.....	26,788	27,994	29,869	33,313	34,711	29.57
LÉVIS.....	33,323	35,656	38,119	43,985	51,842	55.57
LOTBINIÈRE.....	21,837	23,034	26,664	27,985	30,234	38.45
MONTMORENCY.....	14,008	16,955	18,602	21,389	25,708	83.52
PORTNEUF.....	32,811	35,963	38,996	43,454	50,711	54.55
QUÉBEC.....	124,776	170,915	202,882	252,890	331,307	165.52
Total de la région.	336,372	400,256	452,543	531,004	643,843	91.11
% population de la région / Popula- tion totale de la Province.....	14.2%	13.9%	13.6%	13.1%	13.4%	

SOURCES : Recensements du Canada et *Annuaire statistique de la province de Québec*.

La lecture attentive de ce tableau permet de dégager un certain nombre de faits :

1. La population de la région de Québec s'est accrue de près de 90% entre 1921 et 1961. Ce taux d'accroissement, bien qu'il soit appréciable, est cependant inférieur à celui de l'ensemble de la province de Québec qui s'établit à plus de 120% pour la même période.

2. La région économique de Québec, qui renfermait 20% de l'effectif démographique total de la province en 1861, a vu ce pourcentage passer à 14.2% en 1921 et 13.4% en 1961. On sait, par ailleurs, que la région de Montréal absorbe depuis déjà plusieurs dizaines d'années une partie importante de l'accroissement démographique de l'ensemble de la province. Certaines régions de la province qui ne comptaient guère sur le plan démographique en 1921 ont pris de l'importance depuis : signalons l'Abitibi-Témiscamingue puis la Côte-Nord du Bas-Saint-Laurent. Par le nombre de ses habitants, la région de Québec apparaît donc en perte d'importance relative.

3. À l'intérieur de la région, c'est la division de recensement de Québec qui accuse le plus haut taux d'accroissement, soit 165.5%. Or, cette division de Québec renferme la ville même et un secteur important de la zone métropolitaine. C'est en fait l'accroissement de Québec, qui a plus que doublé sa population, qui explique le taux de croissance relativement élevé de toute la région. Pour tous les autres comtés, sauf pour Montmorency, les taux calculés sont, en effet, très inférieurs à la moyenne de la région.

4. Une analyse même sommaire du tableau précédent permet de dégager trois types géographiques de croissance démographique : a) en premier lieu, deux comtés restés presque exclusivement ruraux, Bellechasse et Dorchester, ont connu les plus faibles taux de croissance réelle : 19.44% et 29.57% ; b) certains comtés, tout en conservant un secteur rural important, ont connu un certain développement de type urbain et leurs taux d'accroissement sont plus élevés : 54.47% pour la Beauce, 49.75% pour Charlevoix, 55.57% pour Lévis et 54.55% pour Portneuf ; c) enfin, Montmorency, avec 83.52%, et Québec, avec 165.52%, représentent le troisième type, celui des secteurs où l'urbanisation domine largement.

On voit donc que la croissance démographique est un phénomène diversifié qu'il est impossible d'expliquer sans tenir compte de l'évolution des structures économiques et sociales qui caractérisent un milieu géographique.

L'augmentation de la population dans la région économique de Québec au cours des quarante dernières années s'est traduite par une plus forte densité du peuplement plutôt que par l'extension du territoire habité. La zone métropolitaine de Québec, pour sa part, s'est étendue considérablement sur des espaces anciennement ruraux dans Beaupré, Charlesbourg, Sainte-Foy et Cap-Rouge sur la rive nord du Saint-Laurent, entre Lauzon et Charny sur la rive sud du fleuve. La superficie de l'ensemble urbain serait ainsi passée de 8.5 milles carrés en 1920, à plus de 25.0 milles carrés en 1955 et à plus de 30 milles carrés aujourd'hui.¹⁵ En dehors de la zone métropolitaine de Québec, la population a surtout augmenté dans quelques petites villes industrielles comme Sainte-Marie et Saint-Georges de Beauce puis dans certains villages où, en général, se sont implantées quelques petites industries. La seule extension notable du territoire habité apparaît dans certains secteurs de colonisation, principalement dans Dorchester, la Beauce et Lotbinière. Au total donc, il semble bien que l'œkoumène ait peu progressé dans la région aux cours des dernières décennies.

¹⁵ Pierre CAMU, *Le paysage urbain de Québec*, dans *Geographical Bulletin*, Ottawa, 1957, n° 10, pp. 22-35.

B. LES FACTEURS DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

La croissance démographique résulte toujours de l'influence combinée des phénomènes migratoires et des comportements démographiques proprement dits, c'est-à-dire de la natalité et de la mortalité. Ces facteurs de croissance démographique sont eux-mêmes en rapport étroit avec les conditions économiques et sociales de la région.

Le maintien de taux élevés de natalité est un phénomène général dans la région. Encore faut-il observer : 1° que ces taux ont décliné entre la période des années 1926-1935 et la période actuelle ; et, 2° que les taux des secteurs ruraux sont en général plus élevés que ceux des zones urbaines. Cela signifie qu'une diminution du taux de natalité accompagne presque toujours le développement de l'urbanisation. Le tableau suivant, compilé à partir de diverses éditions de l'*Annuaire statistique de la province de Québec*, permet de suivre l'évolution du phénomène :

TABLEAU IV

ÉVOLUTION DU TAUX DE NATALITÉ DANS LA RÉGION DE QUÉBEC DEPUIS 1926 (Taux pour mille)								
COMTÉS	Moyenne 1926-1935	Moyenne 1936-1945	1947	1949	1951	1953	1955	1957
BEAUCÉ	37.3	32.7	35.8	38.0	33.3	34.2	29.0	28.8
BELLECHASSE	33.4	30.7	30.7	28.5	31.0	30.3	28.7	27.1
CHARLEVOIX	34.5	33.3	28.2	30.9	29.6	33.1	31.8	28.7
DORCHESTER	34.9	29.6	34.8	23.6	34.6	34.1	36.8	36.5
LÉVIS	26.9	25.1	30.3	26.5	25.9	27.6	27.7	27.6
LOTBINIÈRE	32.5	30.2	31.5	31.7	33.1	32.2	30.7	27.8
MONTMORENCY	32.4	25.7	29.7	29.4	30.2	31.7	27.6	27.5
PORTNEUF	31.5	26.3	29.2	28.1	28.7	30.1	29.2	27.9
QUÉBEC	31.7	27.6	29.8	26.8	26.0	25.3	27.4	28.6
PROVINCE DE QUÉBEC	28.5	26.5	30.7	30.1	29.8	30.4	29.5	28.9

SOURCE : *Annaires statistiques de Québec*, jusqu'à l'édition de 1961.

Il apparaît assez nettement que, de 1926 à 1945, les taux de natalité pour tous les comtés de la région économique de Québec étaient presque toujours passablement supérieurs à ceux de l'ensemble de la province. Cette tendance, encore valable pour certains des comtés, est toutefois beaucoup moins nette au cours des années les plus récentes. En 1957, dans huit des neuf comtés de la région, on rencontre des taux de natalité inférieurs à la moyenne provinciale. S'agit-il là d'une tendance définitive à la baisse ? Deux bonnes raisons nous portent

à le croire : c'est d'abord l'urbanisation croissante déjà constatée et c'est ensuite le vieillissement des populations rurales, vieillissement qui résulte des effets combinés de l'émigration des jeunes et du ralentissement de la natalité. Malgré tout, des taux voisins de 30 pour mille sont encore suffisamment élevés et la natalité reste un des facteurs essentiels de la croissance démographique de la région.

La baisse constante des taux de mortalité générale est évidemment un autre facteur de la croissance démographique. Ces taux, toujours largement supérieurs à dix pour mille dans les années 1926-1935, sont maintenant inférieurs à huit pour mille dans tous les comtés de la région et même inférieurs à sept pour mille dans un des comtés. Voyons les données qui apparaissent dans le tableau suivant :

TABLEAU V

ÉVOLUTION DU TAUX DE MORTALITÉ DANS LA RÉGION DE QUÉBEC DEPUIS 1926 (Taux pour mille)								
COMTÉS	Moyenne 1926-1935	Moyenne 1936-1945	1947	1949	1951	1953	1955	1957
BEUCE	11.6	9.5	9.5	8.2	7.4	7.4	6.7	6.5
BELLECHASSE	12.2	9.5	8.3	9.3	9.1	7.7	7.7	7.7
CHARLEVOIX	12.1	10.6	8.5	8.5	8.1	9.6	7.1	7.3
DORCHESTER	10.7	7.9	7.2	7.0	7.2	8.4	7.5	7.5
LÉVIS	13.1	10.8	9.1	8.2	8.4	8.4	8.0	7.9
LOTBINIÈRE	11.8	9.2	8.2	7.4	8.1	8.8	6.8	7.2
MONTMORENCY	12.2	8.4	6.9	7.7	8.2	7.1	6.4	7.9
PORTNEUF	12.1	9.1	7.6	7.3	7.9	7.9	7.7	7.6
QUÉBEC	16.9	13.3	10.3	9.1	9.2	7.9	7.8	7.8
PROVINCE DE QUÉBEC	12.3	10.2	9.0	8.8	8.6	8.1	7.5	7.3

SOURCE : *Annuaire statistique de Québec*, jusqu'à l'édition 1961.

Le résultat du maintien de taux élevés de natalité et de la baisse du taux de mortalité se traduit par un accroissement naturel rapide de la population, accroissement dont le taux tend d'ailleurs à augmenter dans certains des comtés de la région. On n'aurait qu'à soustraire les taux de mortalité des taux de natalité qui apparaissent dans les tableaux précédents pour constater que l'accroissement naturel est partout supérieur à 20 pour mille en 1955 et qu'il va jusqu'à atteindre 29 pour mille, dans Dorchester par exemple. Une analyse poussée de ces chiffres permettrait de découvrir que le taux décennal moyen d'accroissement naturel de la population dans l'ensemble de la région économique de Québec depuis 1926 est de l'ordre de 25% (pour cent). Or l'accroissement réel de la population a toujours été inférieur à 25% : on calcule en effet 19% d'accroissement réel entre 1921 et 1931, 13% entre 1931 et 1941 et 18% entre 1941 et 1951.

Au recensement de 1961, on constate que le taux d'accroissement réel au cours des dix dernières années a été de l'ordre de 20%. La conclusion se dégage nettement : la région économique de Québec alimente traditionnellement une émigration qui représente, suivant les périodes, entre 25 et 50% de son accroissement naturel total. La croissance démographique de la région est donc en quelque sorte tempérée par d'importants courants migratoires auxquels nous devons maintenant nous arrêter un peu.

TABLEAU VI

FACTEURS DE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ET MIGRATION NETTE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC, 1951-1961					
	Augmentation de la population		1951-1961		
	1951-1961 %	1956-1961 %	Accroisse- ment réel	Accroisse- ment naturel	Migration nette
BEAUCE.....	13.3	3.8	7,291	13,585	-6,294
BELLECHASSE....	2.9	-0.6	722	5,256	-4,534
CHARLEVOIX....	9.7	2.5	2,753	6,501	-3,748
DORCHESTER....	4.2	0.1	1,398	9,295	-7,897
LÉVIS.....	18.8	10.7	8,217	8,621	- 404
LOTBINIÈRE.....	8.0	0.4	2,249	6,687	-4,438
MONTMORENCY..	20.2	4.5	4,319	5,071	- 752
PORTNEUF.....	16.7	10.0	7,258	9,404	-2,146
QUÉBEC.....	31.0	14.7	78,417	54,711	+23,706
TOTAL (région).....			112,624	119,131	-6,507

SOURCE : Recensement du Canada 1961.

Pour saisir l'importance des mouvements migratoires, il suffit de calculer ce qu'aurait dû être la population de la région de Québec si, entre 1921 et 1961, celle-ci avait conservé tout son accroissement naturel évalué à 25% par période décennale : de 336,000 en 1921 la population serait passée à près de 850,000 en 1961. Or, le recensement de 1961 n'a dénombré que 644,000 habitants. Nous sommes donc en présence d'un bilan migratoire négatif de l'ordre de 200,000 personnes. Nous savons, par ailleurs, que la région a reçu une certaine immigration au cours de la période et il faudrait donc ajouter le nombre de ces immigrants au chiffre du bilan migratoire pour avoir une idée de l'émigration réelle. On peut donc faire les quelques constatations suivantes :

1. Prise dans son ensemble, la région de Québec apparaît comme un important foyer d'émigration.

2. Tous les comtés, à l'exception de celui de Québec, ont un bilan migratoire assez fortement négatif.

3. La zone métropolitaine de Québec a attiré une partie importante de l'émigration en provenance des divers comtés de la région. Les courants migratoires en provenance des rangs vers les villages et les petites villes de la région doivent être signalés.

4. Seule la zone métropolitaine de Québec attire une immigration relativement importante dont la provenance se situe hors de la région.

5. Dans l'état actuel des connaissances, il est à peu près impossible d'indiquer avec certitude la direction des mouvements migratoires hors de la région. Il faut sans doute penser à Montréal, aux Cantons de l'Est, à la Côte-Nord, aux États-Unis.

Nous regrettons de ne pouvoir pousser davantage l'analyse sur un sujet aussi important. Disons, encore une fois, que la statistique sur les phénomènes migratoires est très imparfaite, sinon inexistante. On ne peut évidemment que souhaiter le développement des recherches dans un domaine si important au point de vue économique, social et culturel. On peut aussi signaler que seul un contrôle au niveau municipal des déplacements de population pourrait nous doter de la base statistique indispensable à l'étude des migrations.¹⁶

C. POPULATION RURALE ET POPULATION URBAINE

Le développement démographique récent de la région de Québec se traduit principalement par l'accroissement des populations urbaines. C'est là un phénomène général pour l'ensemble de la province de Québec et les causes en sont connues. Il nous suffira d'illustrer ici le cas particulier de notre région.

La population agricole des campagnes tend à diminuer. En cinq ans, soit entre les années 1951 et 1956, les recensements ont révélé que le nombre des fermes avait passé de 22,034 à 20,016, soit une diminution de près de 10%. En 1961, on ne compte plus que 16,236 fermes. Ces changements sont évidemment en relation avec des transformations économiques et technologiques profondes de l'agriculture. Au recensement de 1961, la population agricole au sens strict n'atteignait pas 100,000 personnes, c'est-à-dire à peine 19% de la population totale de la région. La population des villages, non recensée comme telle cependant, est de l'ordre de 120,000 personnes, ce qui donne une population « rurale » totale de 220,000 environ, soit 34% de la population régionale totale.

Le réseau urbain de la région apparaît peu équilibré sur le plan des effectifs démographiques. Québec est, en réalité, la seule grande ville et le complexe métropolitain¹⁷ rassemblait en 1961 une population de 331,307 habitants, c'est-à-dire 51.4% de la population totale de la région. Il n'existe pas de villes moyennes dans la région mais seulement des petites villes dont la population

¹⁶ Le Service des recherches du ministère de l'Industrie et du Commerce de Québec vient d'entreprendre la publication de données fort intéressantes sur les mouvements migratoires.

¹⁷ Moins les municipalités de la rive sud.

TABLEAU VII

<i>POPULATION RURALE ET POPULATION URBAINE DE LA RÉGION DE QUÉBEC 1961</i>				
	Population totale	Population rurale agricole	Population rurale non agricole	Population urbaine
BEAUCE	62,264	21,865	14,176	26,223
BELLECHASSE	26,054	13,075	11,845	1,134
CHARLEVOIX	31,012	7,025	11,089	12,898
DORCHESTER	34,711	16,642	11,946	6,123
LÉVIS	51,842	5,470	8,152	38,220
LOTBINIÈRE	30,234	15,285	11,186	3,763
MONTMORENCY	25,708	5,231	11,056	9,421
PORTNEUF	50,711	10,688	18,786	21,237
QUÉBEC	331,307	2,591	23,351	305,365
TOTAL DE LA RÉGION	643,843	97,872	121,587	424,384
POURCENTAGE	100%	15.21%	18.89%	65.91%

SOURCE : *Recensement du Canada 1961.*

varie entre 1,500 et 5,000 habitants¹⁸ et qui rassemblent au total moins de 10% de la population régionale. Remarquons d'ailleurs que certaines de ces petites villes n'ont pas encore définitivement acquis les caractères urbains décisifs. La plupart ne sont encore que de gros villages qui connaissent présentement le « premier degré de l'existence urbaine » grâce à la présence de quelques industries de transformation et au développement de certains secteurs de « services ».

Voici le tableau des localités (tableau VII) que l'on peut qualifier de villes, en dehors du complexe métropolitain de Québec. Au chiffre de population recensée en 1956 nous ajoutons celui de 1961, ce qui permet de constater le taux d'accroissement relativement rapide de quelques-uns de ces petits centres.

D. LES PROBLÈMES POSÉS PAR LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Les prévisions sur l'évolution future du chiffre de population d'une région sont difficiles. Cette évolution dépend en effet des comportements démographiques (natalité et mortalité), des effectifs démographiques actuels et de leurs caractéristiques (âge, *sex ratio*, etc.) du sens des courants migratoires puis,

¹⁸ Saint-Georges de Beauce est la seule exception avec 8,837 habitants en 1961.

TABLEAU VIII

VILLES	POPULATION 1956	POPULATION 1961	% D'ACCROISSEMENT 1960/1956
Baie-Saint-Paul.....	4,052	4,674	15.35
Beauceville.....	3,199	3,565	11.44
Beaupré.....	2,381	2,587	8.65
Clermont.....	2,628	3,114	18.49
Donnacoona.....	4,147	4,812	16.03
La Malbaie.....	2,817	2,580	8.42
Pont-Rouge.....	2,631	2,988	13.56
Sainte-Anne-de-Beaupré.....	1,865	1,878	0.69
Saint-Georges.....	7,840	8,837	12.71
Saint-Joseph.....	2,484	2,484	0.00
Saint-Marc-des-Carières.....	2,457	2,622	6.71
Sainte-Marie.....	3,094	3,662	18.35
Saint-Raymond.....	3,502	3,931	12.25

évidemment, des conditions générales de l'économie. Il y a là trop de variables pour que la prévision soit une opération des plus sûres à l'échelle d'une région aussi limitée que celle de Québec.

Si on se reporte aux tableaux des pages précédentes sur l'évolution de la population entre les années 1921 et 1956, on pourra constater que les taux d'accroissement réel de la population ont varié entre 13 et 20% suivant les périodes décennales. Les années 1951 à 1961 présentent cependant un taux relativement beaucoup plus élevé puisqu'il est de 20%. Si l'on s'en tient au taux modéré de 25%, cela signifie qu'il faut s'attendre à voir la population régionale dépasser le million d'habitants d'ici une trentaine d'années. C'en est assez pour constater que vont se poser de redoutables problèmes qu'il serait bon d'entrevoir.

Il est à prévoir que les villes vont continuer à se développer mais peut-être plus lentement. La zone métropolitaine de Québec va absorber une part importante de l'accroissement démographique régional et la vie de banlieue ne peut que continuer à se développer. Quant aux petites villes, elles pourront augmenter dans la mesure où seront créées de nouvelles entreprises industrielles et dans la mesure aussi, il faut bien le dire, où on réussira à maintenir celles qui existent déjà. Il est raisonnable de croire que la région de Québec tirera de nombreux avantages du développement prévu des régions voisines, en particulier du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

À l'intérieur même de la région, il faudra prévoir d'importants investissements, les uns non-productifs, les autres productifs, pour faire face à l'augmentation croissante de la main-d'œuvre disponible et à un marché normalement en expansion.

Dans la catégorie des investissements non-productifs mais indispensables se place tout d'abord le problème scolaire : plus d'élèves devront fréquenter un plus grand nombre d'écoles et trouver des maîtres plus nombreux dans le secteur d'enseignement primaire. Le problème ne s'arrête d'ailleurs pas là car un nombre de plus en plus grand d'élèves se dirigeront vers l'enseignement technique, secondaire et universitaire. Entrent aussi dans cette catégorie d'investissements non-productifs tous ceux qui portent sur l'équipement sanitaire, sportif, culturel et religieux. Faut-il aussi signaler les sommes croissantes d'argent qu'il faudra dépenser en ce qui concerne l'infrastructure urbaine (services d'eau, d'égout, de voirie, édifices publics, etc.).¹⁹ Il conviendrait aussi sans doute d'attirer l'attention sur le coût très élevé des infrastructures rurales puisque, de plus en plus, le paysan exige des conditions de vie comparables à celles du citadin. Si l'on veut que l'agriculture reste ou devienne un secteur économique dynamique, il est indispensable, croyons-nous, de procéder sans tarder aux investissements nécessaires. Tout cela montre bien l'intérêt vital que pourrait présenter une planification convenable de l'économie en même temps que des plans précis d'aménagement du territoire.

Pour créer des emplois et assurer les progrès du niveau de vie, du pouvoir d'achat et du marché régional, il faudra évidemment aussi faire des investissements productifs, et cela dans tous les principaux secteurs de l'économie. Du côté de l'agriculture, il ne semble pas que les besoins en main-d'œuvre doivent beaucoup s'accroître. Dans les autres catégories d'emplois du secteur primaire, peut-être peut-on espérer quelques nouveaux débouchés du côté de l'industrie forestière et de l'industrie minière bien que cette dernière tout au moins n'apparaisse pas à l'heure actuelle comme l'une des forces principales de la région économique de Québec.

C'est évidemment du côté de l'industrie de transformation qu'il faudra faire les plus grands efforts. Une croissance normale des industries de consommation (alimentation, vêtement, etc.) est prévisible si les capitaines d'industrie de la région sont suffisamment entreprenants et s'ils savent exploiter intelligemment les possibilités du marché régional, provincial et même national dans certains cas. Certains secteurs d'industrie lourde, métallurgique, mécanique, etc., à peine existants présentement, apporteront, bien entendu, des éléments indiscutables de progrès dans la région. D'autant plus que ces industries possèdent souvent un pouvoir multiplicateur d'emplois très élevé. L'acier, par exemple, élaboré dans une aciérie sert de matière première à la métallurgie qui, à son tour, donne des produits à l'industrie mécanique elle-même pourvoyeuse auprès d'autres secteurs de transformation. Il est sûr, en tous les cas, que le capital régional devra être utilisé avec débrouillardise et dynamisme.

En dehors de l'industrie de transformation, nous croyons que la région peut compter sur un accroissement considérable du secteur tertiaire ou, si l'on

¹⁹ Il faudrait peut-être ajouter ici les coûts qu'entraînerait éventuellement le regroupement de l'habitat. C'est un domaine où la spéculation financière peut jouer comme elle l'a fait et continue à le faire largement dans le cadre de l'expansion suburbaine.

veut, de toutes les catégories d'emplois qu'on désigne souvent sous le nom de « services ». La région a la chance de posséder un grand port fluvial ouvert maintenant à l'année longue et dont les fonctions hivernales pourraient bien un jour ou l'autre dépasser les besoins strictement régionaux. Québec possède aussi un atout appréciable qui n'a peut-être pas été utilisé au mieux jusqu'ici, c'est sa fonction de capitale provinciale. Il serait normal que les fonctions administratives les plus diverses continuent à se développer dans la capitale et bénéficient à toute la région. Enfin, il reste que Québec est la plus grande ville canadienne à l'Est de Montréal et que le marché des régions de l'Atlantique lui est ouvert.

Bref, c'est dans tous les secteurs de la vie économique qu'il faudra chercher des solutions pour faire face à la croissance démographique, fait inévitable, qui doit d'ailleurs être interprété par des esprits non-malthusiens comme un facteur de progrès. Sans tomber dans certains vices des états totalitaires, il nous semble que s'impose une domination consciente du développement économique grâce à l'effort harmonieusement combiné de l'entreprise privée et du contrôle public. Cela suppose une évolution de la mentalité dont les signes se manifestent heureusement de plus en plus souvent.

